

CONSEIL MUNICIPAL n° 12

23 avril 2009

Présents : Mr le Maire Jean louis Vignon, Bernard Cornec, Nathalie Abiven, Hervé Le Mens, Pascale Corre, René Raud, Adeline Poulmarc'h, Yvan Brisouhal, Annie Moal, Rémy Le Berre, Yvon Le Bras.

Jacques Beauchamp : secrétaire de séance

Excusés : Fanch Dantec donne pouvoir à Yvan Brisouhal, Sébastien Gallet à Mr le Maire.

Un hommage est rendu à Mr Jacques De Parcevaux, une minute de silence est observée par l'ensemble du Conseil Municipal et des personnes présentes. Mr le maire nous avait auparavant fait un rappel de ses faits d'armes et de son action comme 1^{er} élu au sein de notre commune. Nous retiendrons que sous ses mandatures Mr de Parcevaux a beaucoup fait évoluer Saint -Urbain, c'était un personnage à l'écoute de ses administrés.

Ordre du jour

- Subventions communales,
- Modification - Révision simplifiée du PLU,
- Diagnostic Réhabilitation Réseaux - Assainissement Voie Romaine,
- Pôle social Pays de Daoulas,
- Consultation Plateau sportif, (information)
- Organisation Elections du 7 juin,
- Participation électrification Terrain de foot - Irvillac,
- Questions diverses
 - 1- Animations des jeunes : Partenariat MPT,
 - 2- Etc...

Et bien sûr la parole aux personnes présentes.

I- Les subventions communales : La commission d'attribution des subventions s'est réunie et nous propose les attributions suivantes. Julien nous rappelle que cette année un formulaire simplifié devait être rempli pour faire une demande de subvention. Saint -urbain compte 26 associations communales, 20 ont fait un appel aux subventions.

Associations Communales	2008	Proposé 2009
Amicale des anciens	310 €	300 €
Amis de Trévarn et du Patrimoine	160 €	180 €
Anciens combattants	180 €	110 €
Animation Ecole	1 200 €	1 200 €
Asso. de Chasse La Ste-Urbanaise	100 €	100 €
Club de dessin	400 €	400 €
Club Féminin	100 €	100 €
Comité d'animation	1 000 €	700 €
Entente sportive de la Mignonne	1 200 €	1 150 €
Fleur du Mékong	160 €	160 €
Le P'tit ciné	350 €	320 €
Livre Echange	1 500 €	1 500 €
Scrap à Lann Urvan	300 €	150 €
Solidarité Enfant du Monde	160 €	160 €
Tennis de table	100 €	100 €
Naturvan		150 €
Les Poquelines de St Urbain		250 €
Les Cavaliers du Plateau		100 €

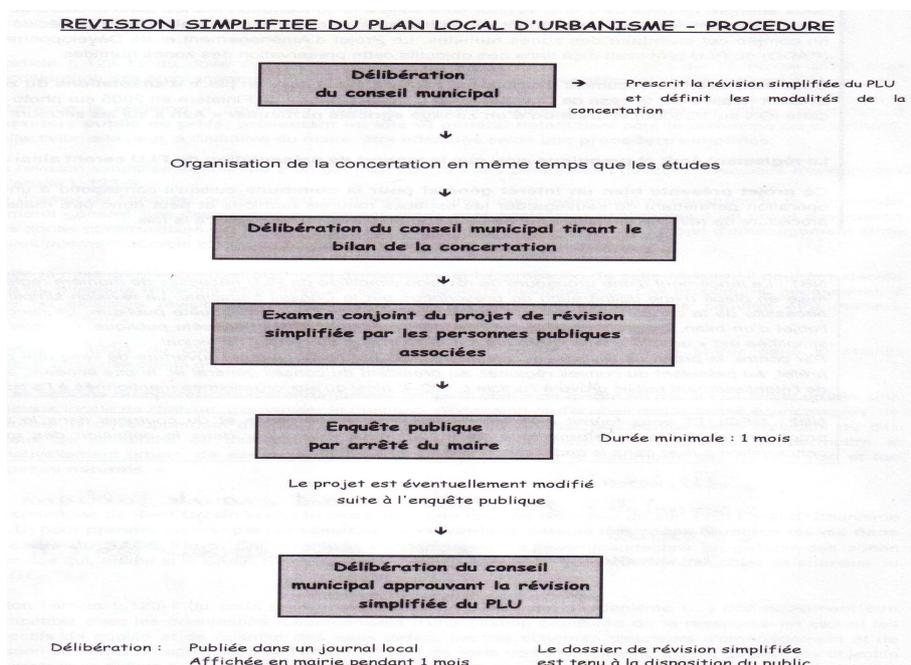
Associations sportives et culturelles	2008	Proposé 2009
EOL Landerneau	90 €	80 €
Des Communes & des Arts	310 €	60 €
Elorn Hand Ball	100 €	56 €
Foyer socio-éducatif Coat-Mez	300 €	325 €
GAC Landerneau	170 €	40 €
Handicapés en vadrouille	60 €	50 €
Etoile cycliste Landerneau	50 €	8 €
Union Rugbystique	25 €	24 €
Pays Landerneau Athlétisme	40 €	32 €
Judo Club du Pays de Daoulas		80 €
GRS Plouédern		24 €
Kann ar Vag		24 €
Associations diverses	2008	Proposé 2009
ADMR	250 €	250 €
Jardin d'éveil	50 €	24 €
Ass. Des Maires du canton	50 €	140 €
Croix d'Or	50 €	50 €
Secours Catholique Daoulas	250 €	150 €
Secours Populaire Daoulas	250 €	150 €
Ass. Dourdon Landerneau	50 €	50 €
FNATH	45 €	40 €
CLCV		50 €
APPMA Daoulas		80 €

Les propositions sont votées à l'unanimité 15/15 pour un montant total de 8 917,00 €uros. Pour information, la somme de 9 930,00 € avait été attribuée en 2008. Nous devons prévoir une petite réserve pour la participation au « carnaval intercommunal » du printemps 2010.

II- Modification simplifiée du P.L.U :

Nous devons intégrer la nouvelle carte des zones humides dans notre P.L.U, nous sommes tenu de le mettre à jour, certaines zones en N vont passer en en Nzh, le statut de ce zonage est un peu différent après requalification. Cette action de réactualisation a été menée en concertation avec les agriculteurs qui sont directement concernés ainsi que deux particuliers.

Voici la procédure à activer pour cette modification :



Et le coût induit par cette modification simplifiée :

Révision simplifiée			1 875,00 €
- Chargé d'études :	1,50 jrs	520,00 €	780,00 €
- Assistant d'études et infographiste :	1,50 jrs	370,00 €	555,00 €
- frais techniques : documentation, secrétariat, déplacement :	forfait		540,00 €

Total HT	1 875,00 €
TVA 19,60%	367,50 €
Total TTC	2 242,50 €

Coût d'un panneau supplémentaire	HT	185,00 €	TTC	221,26 €
Coût d'une réunion supplémentaire	HT	531,00 €	TTC	635,08 €

Devis arrêté à la somme de DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE DEUX EUROS ET CINQUANTE CENTIMES TTC.

Une discussion s'engage sur le prix (aucune subvention) de cette modification. A noter que à l'intérieur de cette modification seraient corrigées des erreurs du P.L.U voté sous l'ancienne mandature. Il est nécessaire de rappeler que ces particuliers ne peuvent agrandir leur habitation vu la zone dans laquelle ils sont classés. Le S.A.G.E viendra aussi figurer dans notre modification, le problème c'est que ce schéma n'est pas encore réellement défini, pas encore voté, et que nous risquerions d'inclure dans notre P.L.U des données qui pourraient encore être à modifier ultérieurement. Notre budget étant déjà serré, malgré la demande urgente des particuliers concernés, il est décidé après le vote du conseil municipal d'attendre le schéma définitif du SAGE

La discussion revient sur les erreurs de Géolitt, qui pénalisent certains, il est noté que l'élaboration de ce PLU a duré un certain temps.....et pourtant

Nous passons au vote avec la question : qui est pour la modification simplifiée de notre P.L.U à partir du moment où le schéma du S.A.G.E sera définitif ce qui nous permettra d'inclure toutes les nouvelles données (zones humides, S.A.G .E, particuliers) sans avoir à y revenir plus tard ?

Vote pour 9, pour une simplification immédiate : vote 5 abstention : 1

III- Diagnostic de la réhabilitation des réseaux d'assainissement- «Voie Romaine» :

désignation des prestations	unité	quantité	prix unitaire	montant hors TVA
A - Prestations préalables				
- reconnaissance du chantier et procédure	forfait	1	200,00 €	200,00 €
- amenée et repli du chantier	forfait	1	300,00 €	300,00 €
<i>total A</i>				500,00 €
B - Inspection caméra				
- tronçon réseau principal	ml	1700	1,15 €	1 955,00 €
- boîte de branchement et canalisation du réseau à la boîte	unité	40	15,00 €	600,00 €
- rapport d'inspection télévisée (3 ex.), y compris cd-rom ou cassette vidéo	forfait	1	200,00 €	200,00 €
<i>total B</i>				2 755,00 €
C - Inspection visuelle des regards				
- inspection visuelle du regard	unité	25	15,00 €	375,00 €
- rapport des anomalies constatées	forfait	1	60,00 €	60,00 €
<i>total C</i>				435,00 €
D - Prestations supplémentaires				
- rapports supplémentaires	unité	<i>pour information</i>	60,00 €	
- cd-rom ou cassette vidéo supplémentaires	unité	<i>pour information</i>	60,00 €	
- régulation ou dérivation des effluents (art. 9 du CCTP)	forfait jour		450,00 €	
- curage du réseau	<i>(si nécessaire)</i> forfait	1	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL GENERAL HORS TAXES				5 690,00 €
TVA 19,6 %				1 115,24 €
TOTAL GENERAL TOUTES TAXES COMPRISES				6 805,24 €

Le choix de la municipalité s'est arrêté sur la société «H de O» pour un montant de 6 404,57€

CONSULTATION

Estimation : € HT				
N° de plis	Entreprises	Adresse	TOTAL H.T.	TOTAL TTC
1	A3 Essais Contrôles Qualité	La Closais 35460 ST MARC LE BLANC	5 820,00	6 960,72
2	Vidéo Injection	ZA Le Pont Rouge 22440 TREMUSON	6 550,00	7 833,80
3	ACT Diagnostic	8 rue Hélène Boucher Zone de Troguéry II 22300 LANNION	8 060,00	9 639,76
4	H de O Hydroservices de l'Ouest	ZA Saint Léonard Nord BP 100 56450 THEIX	5 357,50	6 407,57
5	CEQ Ouest	Rue Loïc Caradec Zone Tertiaire de Kerfontaine 56400 PLUNERET	6 310,00	7 546,76

IV- Le Pôle Social :

Après son déménagement, et vente de ses locaux actuels pour la somme de 250 000,00 €uros la mairie de Daoulas accueillera le pôle social. Des aménagements à hauteur de 210 000,00 €uros seront nécessaires pour l'accueil et le bon fonctionnement de la structure. Nathalie nous rappelle la genèse de ce projet, nous éclaire sur les différents sigles et abréviations en usage dans ce domaine.

Services que nous retrouverons dans les locaux du « pôle social » :

MAPA : Maison d'Accueil pour Personnes Agées

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

SIVURIC : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Restauration Intercommunale

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Commune de Saint-Urbain



CALENDRIER 2009

	avril	mai	juin	juil	sept	oct	nov	dec
rédaction des statuts validation par sous-préfecture – contact conseil Général (subvention / CLIC)	■							
budget et effectif – examen processus transfert compétences			■					
approbation par les conseils – lancement du recrutement du responsable « pôle social »					■			
mise en place / transfert personnel services aux personnes du CCAS de Daoulas / transfert des locaux au SIVOM							■	

Présenté au CM n°12 du 23 avril 2009

Qu'en est il aujourd'hui ?

- Un courrier est expédié au conseil général pour présenter le projet et souhaiter son accompagnement.
- Echancier :

RELEVÉ DE DÉCISIONS		
ACTIONS	ECHEANCE	SUIVI ACTIONS
Information du Conseil général courrier à rédiger	Fin avril	
Fond de concours CCLD - Dossier envoyé par mairie de Daoulas	fait	Pas de réponse pour le moment
Contact avec mairies de Dirinon et Le Faou	avril	fait
Informations SIVU par Nathalie ABIVEN et Jacques OHREL	□□□	Action permanente

Nous reviendrons largement sur ce projet qui désormais prend forme au moment du vote en conseil municipal. C'est une action de grande envergure qui favorisera 3 emplois à terme, mais Jean-Louis nous le rappelle, le coût sera élevé et le fait de mutualiser avec les « communes du sud » ne réduira pas forcément les dépenses.

Chaque commune doit-être représentée dans ce groupe.

- Daoulas : Jacques OHREL
- Logonna Daoulas : Françoise PERON
- Loperhet : Monique HERROU
- L'Hopital Camfrout : Martine LOUSSOUARN
- Irvillac : Monique ROFFAT
- Hanvec : Jacqueline BIZIEN
- Saint Urbain : Nathalie ABIVEN
- Saint Eloy : Renaud GRALL

Un diaporama sur les travaux et les projets du pôle social est consultable en mairie.

V- Plateau sportif :

Des visites de plateaux sportifs ont été organisées, les interrogations sont maintenant levées. Il a été pris note des avantages et des inconvénients des différents endroits, le revêtement de l'aire de Plougastel-Daoulas a retenu l'attention. Mr le maire propose donc le lancement de la consultation aux entreprises, l'appel d'offre va partir (pas de question).

VI- Election Européenne du 7 juin 2009 :

Chaque conseiller s'inscrit suivant ses disponibilités :

Commune de Saint-Urbain



ELECTIONS EUROPEENNES 7 Juin 2009

Organisation du bureau de vote

8h00 10h30	10h30 13h00	13h00 15h30	15h30 18h00

Présenté au CM n°12 du 23 avril 2009

VII- Participation électrification du terrain de foot d'Irvillac :

Il semble logique de participer à l'amélioration de l'équipement du terrain d'Irvillac puisque notre équipe de foot rassemble des joueurs des deux communes. A noter que la commune d'Irvillac participera au financement de notre plateau sportif.

Participation de la commune de Saint-urbain pour la somme de 1 625,00 €uros.

vote : 15/15

VIII- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des emprises publiques :

Hervé Le Mens nous informe sur ces modifications qui devront être en œuvre pour 2015, il propose d'associer à la commission travaux d'autres personnes de la commune pour établir un diagnostic d'accessibilité sur notre territoire (poussettes, enfants handicapés.....)

Accessibilité aux personnes handicapées : Les obligations qui s'imposent aux communes

Toutes les communes

Etablissements communaux recevant du public

Mise aux normes réalisée avant 2015 pour tous les ERP.

Diagnostic réalisé avant 2011 sauf pour les ERP de 5ème catégorie.

Voirie et espaces publics

Réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics d'ici fin 2009.

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Le contexte	La démarche d'étude
<p>Une obligation réglementaire : toutes les communes ont obligation d'en réaliser 1 d'ici fin 2009 (décret du 21.12.06)</p> <p>Une procédure légère :</p> <p><i>lancement :</i></p> <ul style="list-style-type: none">> délibération du conseil municipal et affichage pendant 1 mois,> information du président de la commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité et du président du conseil départemental consultatif des personnes handicapées. <p><i>approbation :</i></p> <ul style="list-style-type: none">> délibération du conseil municipal.	<p>1 - Elaboration de la démarche d'étude par les élus : appropriation des textes, association d'usagers, relation avec d'autres études en cours...</p> <p>2 - Un état des lieux de l'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none">a) diagnostic technique, analyse des cheminements...b) partage du diagnostic entre élus et avec les usagers <p>3 - Les améliorations nécessaires pour mise aux normes</p> <ul style="list-style-type: none">- le domaine public- les interfaces avec riverains <p>4 - L'établissement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none">- clauses à insérer dans les programmes des opérations d'aménagement- programmation pluriannuelle :améliorations ponctuelles, mise aux normes d'itinéraires...

Il y aura beaucoup de contraintes techniques à surmonter, le bilan du diagnostic sera obligatoirement fait avant fin 2009.

Délibération pour lancer l'étude du plan d'accessibilité

vote : 15/15

La parole aux adjoints

Pascale Corre :

Rencontre M.P.T /Saint-urbain :

Une rencontre avec les jeunes de la commune et la M.P.T avait été organisée, une trentaine de personnes était présente ainsi que l'équipe complète de la M.P.T, celle-ci a présenté toutes les actions et activités qu'elle pouvait amener sur notre commune. L'équipe intervient déjà sur 5 communes. Saint -Urbain a la chance d'avoir un foyer. Une navette vers Landerneau sera mise en place pendant les vacances. L'adhésion est fixée à 2,50 €. Une nouvelle réunion est prévue le Mardi 5 mai à 18h30 au foyer.

Pascale nous rappelle que la liste pour le Conseil Municipal des Jeunes est toujours ouverte.

Izabel Soulard a été choisie pour la micro-crèche, le règlement intérieur sera fait bientôt, les heures de travail seront ajustées au fur et à mesure des futures embauches.

Hervé Le Mens :

Il va y avoir du retard dans la fin des travaux de l'aire de jeux, une entreprise a déposé son bilan, elle a décalé ses jours d'intervention à St urbain pour palier à d'autres travaux.

Il est prévu de placer un panneau demandant aux maîtres de surveiller leurs animaux afin d'éviter de retrouver des «déjections canines» dans les copeaux des jeux.

Julien Poupon :

Une réunion a eu lieu pour la remise en route du carnaval. Celui-ci aura lieu en 2010. Pour l'instant 9 communes sur les 22 de la CCPLD sont intéressées, le comité d'animation fera partie du comité de pilotage.

Relance du forum des associations en préparation.

Participation de la commune au concours des maisons fleuries.

Bernard Cornec :

Pas de travaux en cours, l'allée de Bellevue sera bientôt élargie avec démolition du talus existant

La parole aux élus :

Jacques Beauchamp : Le bagad de landerneau est venu faire sa répétition générale en vue du concours des bagadou à St-Urbain, environ 150 personnes sont venues écouter. Un pot de l'amitié a été offert par le bagad.

Nathalie Abiven :

Un prêt d'honneur a été consenti par le CCAS à une personne voulant poursuivre ses études.

Jean louis Vignon :

Pendant les vacances le maire a été plusieurs fois confronté à des incivilités, consommations de substances interdites et utilisation avec des engins motorisés des pistes du stade.

De gros chiens de 1ère catégorie en divagation dans le bourg.

Suite à une plainte déposée par Mr le maire un jugement au tribunal pour enfants aura lieu le 28 avril.

PROCHAINS CONSEIL MUNICIPALS :

Le 04 juin 2009 à 18 h30

Le 02 juillet 2009 à 20 h30

La parole aux personnes présentes : néant

La séance est levée